



LE BROC

N° 2011-40

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/04/2011

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	11

Vote pour	10
Vote contre	1
Abstention	0

L'an deux mille onze, le 21 avril à dix neuf heures, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Le Broc, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 15 avril 2011.

PRESENTS : Mesdames et messieurs TORNATORE - PAILLOTET - ESCRIOU - HEURA - FASOLA - KAIL - BENABEN - YACOUB - LACROIX - AUDIBERT

REPRESENTES : M. DUJON par Mme PAILLOTET - Mme FOURNY par M. KAIL

ABSENTES : Mmes BEUCHE - ROBERT - DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme FASOLA

BUDGET PRINCIPAL

Adoption du Compte Administratif 2010

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

Considérant que Mme PAILLOTET a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif de l'exercice 2010.

Considérant que Monsieur TORNATORE Emile, Maire de Le Broc, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme PAILLOTET pour la présentation et le vote du compte administratif de l'exercice 2010.

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Après en avoir délibéré,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2010, lequel peut se résumer ainsi :

2010

	Fonctionnement	Investissement
Résultat budgétaire de l'exercice 2010	• Dépenses 2 681 810,62 €	• Dépenses 1 510 839,49 €
	• Recettes 3 525 799,97 €	• Recettes 663 951,14 €
	• Excédent 843 989,35 €	• Déficit 846 888,35 €
Résultat de clôture de l'exercice 2010	• résultat de fonctionnement	+ 1 936 156,96 €
	• résultat d'investissement	- 389 628,90 €
	• soit un résultat général de	+ 1 546 528,06 €
restes à réaliser en investissement	• Dépenses	441 757,80 €
	• Recettes	250 513,00 €
	• Solde RAR	- 191 244,80 €

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,

Emile TORNATORE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 27/04/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 27/04/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.